

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY7426

Titre long Syndromes neuropsychologiques de l'enfant

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Hiver 2024

Horaire Mardi 8h30 à 11h30

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM <https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=262613>

Description courte et préalables <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Miriam Beauchamp, Professeure titulaire

Coordonnées Pavillon Marie-Victorin, Bureau E-425, miriam.beauchamp@umontreal.ca

Disponibilités Avant et après le cours et sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom

Coordonnées

Disponibilités

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Connaître la prévalence, la symptomatologie, l'étiologie et la présentation clinique des grands syndromes neuropsychologiques chez l'enfant et l'adolescent.

Objectifs d'apprentissage

1. Identifier les critères diagnostiques et le tableau neuropsychologique des syndromes abordés.
2. Comprendre les substrats neuropathologiques des syndromes et maladies neuropsychologiques de l'enfant (e.g. structures et fonctions cérébrales impliquées, bases neurophysiologiques).
3. Acquérir une compréhension des tableaux cliniques et neuropsychologiques permettant d'approfondir des hypothèses diagnostiques et d'orienter la notion de diagnostic différentiel.
4. Se familiariser avec les aspects d'intervention et de recommandations liés aux différents syndromes présentés.
5. Se familiariser avec les notions de diversités en neuropsychologie pédiatrique en présentant des exemples de cas. Connaître les fondements empiriques des divers syndromes neuropsychologiques abordés.

Compétences développées

ÉVALUATION

1. Connaître l'ensemble de la symptomatologie liée aux conditions présentées afin d'identifier un syndrome neuropsychologique spécifique;
2. Connaître la diversité des facteurs pouvant être à l'origine ou concomitants à une symptomatologie (par exemple, génétiques, biologiques, médicaux ou ethnosociologiques);
3. S'initier à la rédaction d'une anamnèse en prenant compte les différents facteurs d'influence pertinents à la problématique et au contexte présentés;
4. Connaître et identifier les diagnostics différentiels dans différents contextes cliniques et les pistes d'évaluation pour confirmer ou infirmer les hypothèses diagnostiques.

INTERVENTION

1. Connaître les recommandations de base liées aux différents syndromes présentés;
2. S'initier aux pistes d'interventions en neuropsychologie pédiatrique;
3. Reconnaître l'importance d'ajuster les recommandations et les interventions à la problématique clinique, à la clientèle visée et à la diversité psychosociale et ethnique de cette clientèle.

RECHERCHE

1. Connaître les dernières avancées en recherche sur les divers syndromes neuropsychologiques pédiatriques présentés;
2. Utiliser son sens critique pour interpréter les résultats de recherche présentés;
3. Utiliser les moteurs de recherche pertinents pour s'informer sur les problématiques présentées.

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

1. Se familiariser avec les valeurs, principes et enjeux éthiques et déontologiques en neuropsychologie pédiatrique.

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistraux donnés par la responsable du cours, ainsi que par des conférenciers cliniciens et chercheurs.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 9 janvier	Introduction et plan de cours	Miriam Beauchamp	Ped Neuropsych Chapitre 1
Cours 2 16 janvier	TDAH	Elisabeth Perreau-Linck	Chapitre 11
Cours 3 23 janvier	Dyslexie	Julie Duval	Chapitre 5
Cours 4 30 janvier	DI-Douance	Hélène Audrit	-
Cours 5 6 février	Dyscalculie	Louise Gagnon	Chapitre 13
Cours 6 13 février	Troubles moteurs (TDC et SGT)	Marilou Séguin / Geneviève Duchesne *classe pré-enregistrée synchrone*	Chapitre 15
Cours 7 20 février	Troubles du langage et de la communication	Tamara Bachelet	(voir Chapitre 5)
Cours 8 27 février	EXAMEN ORAL	Examen oral individuel	-
Cours 9 12 mars	TCC	Miriam Beauchamp	Chapitre 12 REMISE DU TRAVAIL ÉCRIT
Cours 10 19 mars	Épilepsie	Anne Gallagher	Chapitre 3
Cours 11 26 mars	TSA	Anne-Marie Nader	Chapitre 14

| Plan de cours

Cours 12 2 avril	Présentations orales 1	Présentations en classe	-
Cours 13 9 avril	Oncologie	Leandra Desjardins	Chapitre 4
Cours 14 16 avril	Présentations orales 2	Présentations en classe	-
Cours 15 23 avril	EXAMEN FINAL	EXAMEN FINAL	-

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Remise de travail en ligne	Travail écrit – Formulation écrite d'une critique d'anamnèse représentant une condition neuropsychologique et propositions d'amélioration (entre 1-3 pages environ)	2024-03-12	30%
Examen en classe	Examen oral - Mises en situation clinique et explication vulgarisée de concepts et syndromes neuropsychologiques pédiatriques	2024-02-27	15%
Examen en classe	Présentation orale - Synthèse d'une condition neurodéveloppementale, acquise ou génétique pédiatrique	2 ou 16 avril 2024	10%
Examen en classe	Examen final - Études de cas, questions à choix multiples, courtes et à développement)	2024-04-23	45%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	3 points enlevés par jour de retard pour le dépôt du travail écrit et de la présentation orale; la pénalité s'applique à partir de la date/heure limite. Dépôt sur Studium
Matériel autorisé aux examens	Aucun matériel autorisé lors de l'examen oral ou l'examen final.

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Articles et autres lectures fournies sur Studium selon le cours
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Beauchamp, M.H., Peterson, R.L., Ris, D.M., Taylor, G.H., Yeates, K.O. (2022). Pediatric Neuropsychology: Research, Theory, and Practice (3 rd edition). New York, Guilford Press, 566 pp.

Ressources complémentaires

Documents	Anderson, V., Northam, E., Wrennall, J. (2019). Developmental Neuropsychology: A Clinical Approach. 2 nd Edition. New York, Routledge
------------------	--

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Mesures d'accommodement

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.
Tout retard entraînera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.